

<p>Département <i>Meurthe-et-Moselle</i></p> <p>Arrondissement <i>Nancy</i></p> <p>Canton <i>Entre Seille et Meurthe</i></p>	<p>COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN</p> <p>EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 avril 2025</p> <p>L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire.</p> <p>Étaient présents : Anthony LEMOINE, Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Kevin GILLMETT.</p> <p>Était absent excusé : Arnaud GEOFFROY</p> <p>Pouvoirs : Arnaud GEOFFROY à Bernard BERRY</p> <p>Absents non excusés : Aurélie LOUIS, Adeline GUIOT, Nicolas WOLTRAGER.</p>						
<p>Nombre de Conseillers</p> <table border="1"><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Présents</td><td>5</td></tr><tr><td>Votants</td><td>6</td></tr></table>	En exercice	9	Présents	5	Votants	6	
En exercice	9						
Présents	5						
Votants	6						
<p>Convocation établie Le 28 mars 2025 Délibération affichée</p>							
<p>N° : 2025-4 Dispositif Actes : Finances locales Affectation des résultats 2024</p>							

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Denis ORY, maire de Arraye-et-Han, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024 le 7 avril 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,
Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de : 21 148,43
Un excédent reporté de : 64 579,39
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 85 727,82

Un excédent d'investissement de : 4 351,29

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

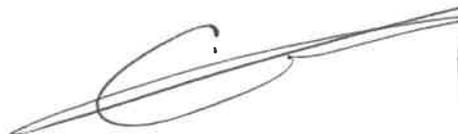
Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : Excédent 85 727,82
Affectation besoin en investissement (1068) 22 300,00

Résultat reporté en fonctionnement (002) 63 427,82

Résultat d'investissement reporté (001) : **Excédent 4 351,29**

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 7 avril 2025
Le maire, Denis ORY

Secrétaire de séance, Jean-Marc THOURON



<p>Département <i>Meurthe-et-Moselle</i></p> <p>Arrondissement <i>Nancy</i></p> <p>Canton <i>Entre Seille et Meurthe</i></p> <table border="1"><thead><tr><th colspan="2">Nombre de Conseillers</th></tr></thead><tbody><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Présents</td><td>5</td></tr><tr><td>Votants</td><td>6</td></tr></tbody></table> <p>Convocation établie Le 28 mars 2025 Délibération affichée</p> <p>N° : 2025-5 Dispositif Actes Fiscalité 7.2.1</p> <p>VOTE DES TAUX D'IMPOSTION 2025</p>	Nombre de Conseillers		En exercice	9	Présents	5	Votants	6	<p>COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN</p> <p>EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 avril 2025</p> <p>L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire.</p> <p>Étaient présents : Anthony LEMOINE, Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Kevin GILLMETT.</p> <p>Était absent excusé : Arnaud GEOFFROY Pouvoirs : Arnaud GEOFFROY à Bernard BERRY Absents non excusés : Aurélie LOUIS, Adeline GUIOT, Nicolas WOLTRAGER.</p> <p>Secrétaire de séance : Jean-Marc THOURON</p>
Nombre de Conseillers									
En exercice	9								
Présents	5								
Votants	6								

Monsieur le maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le maire propose donc aux conseillers l'augmentation des taux d'imposition pour 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'augmenter le taux des 3 taxes, les taux applicables en 2025 sont :

- Taxe foncier bâti : 28,88 %
- Taxe foncier non bâti : 23,69 %
- Taxe d'habitation : 8,09 %

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 7 avril 2025
Le maire, Denis ORY

Le secrétaire de séance, Jean-Marc THOURON



<p>Département <i>Meurthe-et-Moselle</i></p> <p>Arrondissement <i>Nancy</i></p> <p>Canton <i>Entre Seille et Meurthe</i></p> <table border="1"><thead><tr><th colspan="2">Nombre de Conseillers</th></tr></thead><tbody><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Présents</td><td>5</td></tr><tr><td>Votants</td><td>6</td></tr></tbody></table> <p>Convocation établie Le 28 mars 2025 Délibération affichée</p> <p>N° : 2025-6 Dispositif Actes</p> <p>Subventions aux associations 2025</p>	Nombre de Conseillers		En exercice	9	Présents	5	Votants	6	<p>COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN</p> <p>EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 avril 2025</p> <p>L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire.</p> <p>Étaient présents : Anthony LEMOINE, Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Kevin GILLMETT.</p> <p>Était absent excusé : Arnaud GEOFFROY Pouvoirs : Arnaud GEOFFROY à Bernard BERRY Absents non excusés : Aurélie LOUIS, Adeline GUIOT, Nicolas WOLTRAGER.</p> <p>Secrétaire de séance : Jean-Marc THOURON</p>
Nombre de Conseillers									
En exercice	9								
Présents	5								
Votants	6								

Le montant des subventions 2025 se décompose comme suit :

AEIM Adapei 54	50 €
AFSEP	50 €
Les Restos du Coeur	50 €
Souvenir Français	50 €
Association des anciens combattants	100 €
Foyer Rural	650 €

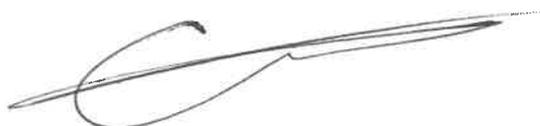
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'allouer les subventions proposées

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 7 avril 2025

Le maire, Denis ORY

Le secrétaire de séance, Jean-Marc THOURON



<p>Département <i>Meurthe-et-Moselle</i></p> <p>Arrondissement <i>Nancy</i></p> <p>Canton <i>Entre Seille et Meurthe</i></p>	<p>COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN</p> <p>EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 avril 2025</p> <p>L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire.</p> <p>Étaient présents : Anthony LEMOINE, Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Kevin GILLMETT.</p> <p>Était absent excusé : Arnaud GEOFFROY</p> <p>Pouvoirs : Arnaud GEOFFROY à Bernard BERRY</p> <p>Absents non excusés : Aurélie LOUIS, Adeline GUIOT, Nicolas WOLTRAGER.</p> <p>Secrétaire de séance : Jean-Marc THOURON</p>								
<table border="1"><thead><tr><th colspan="2">Nombre de Conseillers</th></tr></thead><tbody><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Présents</td><td>5</td></tr><tr><td>Votants</td><td>6</td></tr></tbody></table> <p>Convocation établie Le 28 mars 2025</p> <p>Délibération affichée</p> <p>N° : 2025-7 Dispositif Actes : Finances locales</p> <p>BUDGET PRIMITIF 2025</p>	Nombre de Conseillers		En exercice	9	Présents	5	Votants	6	
Nombre de Conseillers									
En exercice	9								
Présents	5								
Votants	6								

Le Maire rappelle aux conseillers que la nomenclature comptable a changé depuis le 1^{er} janvier 2022. En effet, la commune utilise désormais la nomenclature comptable M57 simplifiée. De ce fait, les conseillers peuvent délégués à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits jusqu'à 7,5 %.

Le Maire rappelle aux élus municipaux les principaux postes de dépenses et recettes.

Le Maire propose le vote du budget 2025 comme suit :

- en fonctionnement : par chapitre
- en investissement : par chapitre.

Fonctionnement

Dépenses : 257 333,82

Recettes : 257 333,82

Investissement

Dépenses : 40 955,29

Recettes : 40 955,29

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VOTE** le budget par chapitre pour les deux sections.

**Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 7 avril 2025**

Le maire, Denis ORY

Le secrétaire de séance, Jean-Marc THOURON



<p>Département <i>Meurthe-et-Moselle</i></p> <p>Arrondissement <i>Nancy</i></p> <p>Canton <i>Entre Seille et Meurthe</i></p> <table border="1"><thead><tr><th colspan="2">Nombre de Conseillers</th></tr></thead><tbody><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Présents</td><td>5</td></tr><tr><td>Votants</td><td>6</td></tr></tbody></table> <p>Convocation établie Le 4 mars 2024 Délibération affichée Le 14 mars 2024</p> <p>N° : 2025-8</p> <p>Renouvellement campagne de stérilisation</p>	Nombre de Conseillers		En exercice	9	Présents	5	Votants	6	<p>COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN</p> <p>EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 avril 2025</p> <p>L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire.</p> <p>Étaient présents : Anthony LEMOINE, Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Kevin GILLMETT.</p> <p>Était absent excusé : Arnaud GEOFFROY Pouvoirs : Arnaud GEOFFROY à Bernard BERRY Absents non excusés : Aurélie LOUIS, Adeline GUIOT, Nicolas WOLTRAGER.</p> <p>Secrétaire de séance : Jean-Marc THOURON</p>
Nombre de Conseillers									
En exercice	9								
Présents	5								
Votants	6								

Le maire a été contacté par Madame LEGROUX concernant les chats errants sur la commune.

Le renouvellement de la campagne de stérilisation 2025 est soumis au conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- Décide d'accepter le renouvellement de cette opération limitée à 4 animaux.

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 7 avril 2025
Le maire, Denis ORY

Le secrétaire de mairie, Jean-Marc THOURON



<p>Département <i>Meurthe-et-Moselle</i></p> <p>Arrondissement <i>Nancy</i></p> <p>Canton <i>Entre Seille et Meurthe</i></p>	<p>COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN</p> <p>EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 avril 2025</p> <p>L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire.</p> <p>Étaient présents : Anthony LEMOINE, Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Kevin GILLMETT.</p> <p>Était absent excusé : Arnaud GEOFFROY</p> <p>Pouvoirs : Arnaud GEOFFROY à Bernard BERRY</p> <p>Absents non excusés : Aurélie LOUIS, Adeline GUIOT, Nicolas WOLTRAGER.</p> <p>Secrétaire de séance : Jean-Marc THOURON</p>						
<p>Nombre de Conseillers</p> <table border="1"><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Présents</td><td>5</td></tr><tr><td>Votants</td><td>6</td></tr></table>	En exercice	9	Présents	5	Votants	6	
En exercice	9						
Présents	5						
Votants	6						
<p>Convocation établie Le 4 mars 2024</p> <p>Délibération affichée Le 14 mars 2024</p> <p>N° : 2025-09</p> <p>Convention tonte 2025</p>							

Le maire a été sollicité par le service insertion de la communauté de communes Seille Grand Couronné pour le renouvellement de la convention tonte pour 2025. Sa mise en place débutera en avril 2025.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise le maire à signer la convention Tonte 2025.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc THOURON



Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 12 mars 2024
Le maire, Denis ORY



Département

Meurthe-et-Moselle

Arrondissement

Nancy

Canton

Entre Seille et Meurthe

Nombre de Conseillers

En exercice	9
Présents	5
Votants	5

Convocation établie

Le 28 mars 2025

Délibération affichée

N° : 2025-3

**Vote Compte Financier
Unique 2024**

COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 7 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire.

Étaient présents : Anthony LEMOINE, Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Kevin GILLMETT.

Était absent excusé : Arnaud GEOFFROY

Pouvoirs : Arnaud GEOFFROY à Bernard BERRY

Absents non excusés : Aurélie LOUIS, Adeline GUIOT, Nicolas WOLTRAGER.

Secrétaire de séance : Jean-Marc THOURON

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Réuni sous la présidence de Denis ORY, vote du Compte Financier Unique 2024 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses Prévu : 36 765,87
Réalisé : 36 485,56

Recettes Prévu : 36 765,87
Réalisé : 40 836,85

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 261 336,39
Réalisé : 180 019,39

Recettes Prévu : 261 336,39
Réalisé : 265 747,21

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : 4 351,29

Fonctionnement : 85 727,82

Résultat global : 90 079,11

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 7 avril 2025
Le maire, Denis ORY

Le secrétaire de séance, Jean-Marc THOURON

